

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02959

Numéro SIREN : 439 269 218

Nom ou dénomination : GUIGARD DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/008735

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : GUIGARD DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise 9 Rue commandant charcot 69330 MEYZIEU		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET* 4 3 9 2 6 9 2 1 8 0 0 0 2 0		Néant *				
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	31 424	682
		Fonds commercial (1)	AH	AI		300
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	85 544	343
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	98 660	5 867
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	396 491	396 491
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	215 629	403 682	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	960	960
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	19 101	298 837
		Autres créances (3)	BZ	CA		856 828
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	38 782	710 903
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG		704 437
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		6 179
TOTAL (III)		CJ	CK	57 883	2 578 144	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	273 512	2 981 826	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		
		(3) Part à plus d'un an :		CR	12 067	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		GUIGARD DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	2 264 540		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	48 288		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	101 144		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	135 773		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 549 745		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	38 598		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	38 598		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	29 089		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 335		
	Dettes fiscales et sociales	DY	308 695		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 363		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	393 483			
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 981 826			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	393 483			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT, DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : GUIGARD DEVELOPPEMENT							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	403 728	FH		FI	403 728		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	403 728	FK		FL	403 728		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	124 306		
	Autres produits (1) (11)					FQ	78		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	528 113	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	249 695		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 362		
Salaires et traitements*						FY	110 940		
Charges sociales (10)						FZ	71 634		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*						GA	4 259
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	156
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	90 440		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	533 486		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 373)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	419 683	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	419 683	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	38 782	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	28 565	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	67 347	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	352 336		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	346 964		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise		GUIGARD DEVELOPPEMENT		Néant ☐		*		
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	15			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	15			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	15			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	211 205			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	947 811			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	812 038			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	135 773			
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP			
		- Crédit - bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	34 119		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A6			
		facultatives			A9			
obligatoires			A7					
dont cotisations facultatives Madelin				A8				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Règles & Méthodes Comptables

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014, à jour des différents règlements.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement de l'autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés en date du 24 avril 2023 par le président

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une période de 5 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillages industriel 5 ans
- Matériel de transports 3, 4 ans
- Matériel de bureau, informatique 2, 3, 5 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participations sont valorisés aux coûts historiques d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une dépréciation est constatée par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenus.

Règles & Méthodes Comptables

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

STOCKS

NEANT

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Ces créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Les provisions pour risque et charges sont estimées en fonction des données connues à la date d'arrêté des comptes

CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice
Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice

POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

NEANT

EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Cession du bâtiment d'exploitation de notre filiale SCI GUICLER,
Arrivée au sein de la société d'une directrice technique chargée de l'amélioration de l'exploitation des filiales.
Désignation d'un directeur général
Augmentation du volume des prestations d'assistance comptable, RH, financière et informatique au profit des filiales.
Remise à plat de la gestion administrative du personnel et de son suivi des filiales sous le contrôle de la holding.
Désignation d'une directrice commerciale, chargée du développement des relations avec les groupements notamment franchiseurs, pour le compte des filiales.
Arrivée d'un commercial transfert en charge du développement de cette activité au sein des filiales.
Prise de la présidence des sociétés AGML et J.J. GUIGARD et Fils
Redéploiement sur service achat groupe, au 8 rue Sigmund FREUD, 69120 Vaulx en Velin
Mise en place d'une solution de tracing pour les véhicules
Finalisation du logiciel de planification de l'activité des filiales.

EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Prise de participation dans la société GUIVAU à hauteur de 15% du capital
Prise de la présidence des sociétés ADG et GUIVAU.
Afin de renouveler le parc véhicule du groupe, achat via crédit-bail de 3 véhicules et mise à disposition aux filiales

EFFECTIF MOYEN SUR L'EXERCICE

l'effectif moyen sur l'exercice de notre entreprise est de 3.91 équivalents temps plein

Immobilisations

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 15/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	32 406		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	32 406		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	85 887		
Installations générales, agencements et divers	7 386		
Matériel de transport	76 923		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 218		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	190 414		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	396 491		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	396 491		

TOTAL GÉNÉRAL	619 311		
----------------------	----------------	--	--

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			32 406	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			32 406	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			85 887	
Inst. générales, agencements et divers			7 386	
Matériel de transport			76 923	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			20 218	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			190 414	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			396 491	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			396 491	

TOTAL GÉNÉRAL			619 311	
----------------------	--	--	----------------	--

Amortissements

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	31 056	368		31 424
TOTAL immobilisations incorporelles :	31 056	368		31 424
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	84 877	667		85 544
Inst. générales, agencements et divers	5 818	350		6 168
Matériel de transport	76 418	333		76 752
Mat. de bureau, informatique et mobil.	13 199	2 541		15 741
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	180 313	3 891		184 205
TOTAL GÉNÉRAL	211 369	4 259		215 629

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	38 598			38 598
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	38 598			38 598
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	109 133	156 38 782	90 187	19 101 38 782
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	109 133	38 937	90 187	57 883
TOTAL GÉNÉRAL	147 730	38 937	90 187	96 481

État des Échéances des Créances et Dettes

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	12 067		12 067
Autres créances clients	305 871	305 871	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	8 857	8 857	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	847 971	847 971	
TOTAL de l'actif circulant :	1 174 766	1 162 699	12 067
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 179	6 179	
TOTAL GÉNÉRAL	1 180 945	1 168 878	12 067

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 335	54 335		
Personnel et comptes rattachés	30 541	30 541		
Sécurité sociale et autres organismes	20 683	20 683		
Impôts sur les bénéfices	211 205	211 205		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 904	43 904		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 361	2 361		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	29 089	29 089		
Autres dettes	1 363	1 363		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	393 483	393 483		

Charges à Payer

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 356
Dettes fiscales et sociales	35 840
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 120
TOTAL	47 316

Produits à Recevoir

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		114 417
Personnel		
Organismes sociaux		
État		
Divers, produits à recevoir		
Autres créances		493
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités		
TOTAL		114 910

Charges et Produits Constatés d'Avance

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 179	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	6 179	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du Capital Social

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	226454	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	226454	10

**RAPPORT DU PRESIDENT PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, en exécution des prescriptions légales, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les comptes annuels comprennent le compte de résultat, le bilan et l'annexe.

En application des dispositions de l'article L.232-1 - II du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité, les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées, les perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice et les activités de la société en matière de recherche et de développement.

Nous vous donnons en outre les informations rendues obligatoires par les textes en vigueur et nous sommes prêts à vous fournir toutes précisions et tous renseignements complémentaires.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, votre Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et à la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés et à la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, votre Commissaire aux comptes vous présentera également son rapport sur les conventions réglementées intervenues entre la société et les personnes désignées par les textes en vigueur.

Le présent rapport ainsi que celui du Commissaire aux comptes de même que les comptes annuels ont été mis à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par la Loi et/ou les dispositions particulières des statuts de la société.



SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice 2022 la société a vu son chiffre d'affaires très fortement augmenter, de nouvelles prestations ont été réalisées au profit de nos filiales, la perte du résultat d'exploitation est très fortement réduite

Le résultat net comptable est positif de 135.773 Euròs

	2022	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires	403.728	296.676	285.046	340.753
Résultat d'exploitation	-5.373	-62.175	-97.135	-35.924
Résultat financier	352.336	66.283	89.497	66.245
Résultat exceptionnel	15	656.207	-7.015	57.299
Impôts sur les bénéfices	-211.205	-98.665		
Résultat de l'exercice	135.773	561.650	-14.653	87.620

GUIGARD développement a défini à échéances régulières les orientations stratégiques de ces filiales qui figurent pour la plupart au sein des événements importants de l'exercice ci-dessous.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

- ✓ Cession du bâtiment d'exploitation de notre filiale SCI GUICLER,
- ✓ Arrivée au sein de la société d'une directrice technique chargée de l'amélioration de l'exploitation des filiales.
- ✓ Désignation d'un directeur général
- ✓ Augmentation du volume des prestations d'assistance comptable, RH, financière et informatique au profit des filiales.
- ✓ Remise à plat de la gestion administrative du personnel et de son suivi des filiales sous le contrôle de la holding.
- ✓ Désignation d'une directrice commerciale, chargée du développement des relations avec les groupements notamment franchiseurs, pour le compte des filiales.
- ✓ Arrivée d'un commercial transfert en charge du développement de cette activité au sien des filiales.
- ✓ Prise de la présidence des sociétés AGML et J.J. GUIGARD et Fils
- ✓ Contractualisation de nouvelles conventions avec les filiales, afin de tenir compte de l'augmentation des prestations effectués par notre société pour le compte des filiales.
- ✓ Redéploiement sur service achat groupe, au 8 rue Sigmund FREUD, 69120 Vaulx en Velin, au plus près de l'exploitation des filiales, ces missions restent inchangées, achats groupés d'assurance RC MT et véhicules, achat de fournitures de déménagements, négociation d'achat de véhicules et différents matériels utilisés par les filiales.
- ✓ Mise en place d'une solution de tracing pour les véhicules et négociation en cours pour la mise en place courant 2023, d'une solution de géo localisation des containers, caisses mobiles et caisses de garde meubles.
- ✓ Finalisation du logiciel de planification de l'activité des filiales.



GUIGARD DEVELOPPEMENT

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

- ✓ Prise de participation dans la société GUIVAU à hauteur de 15% du capital

La société GUIVAU, gère pour les filiales lyonnaises du groupe le stockage et les opérations de garde-meubles.

- ✓ Prise de la présidence des sociétés ADG et GUIVAU.
- ✓ Une prise de participation dans la société JJGUIGARD et Fils sera réalisée dans le courant de l'exercice.
- ✓ Afin de renouveler le parc véhicule du groupe, achat via crédit-bail de 3 véhicules et mise à disposition aux filiales.
- ✓ Projet de relocalisation du site de production de Vaulx en Velin sur de nouveaux locaux à l'échéance 2025.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DES FILIALES

Une crainte sur l'avenir est toujours présente suite à la précarité des marques et notamment sur les Gentlemen du Déménagement, Demepool et les Déménageurs Bretons.

A noter aussi que les augmentations de charges se poursuivent et ne peuvent pas toutes être répercutées aux clients finaux compte tenu des prix du marché qui eux au mieux restent stable.

Cela concerne principalement :

- Les fournitures et matériel de déménagement emballage et autres d'un montant de 20 à 30 %
- Les salaires ou une inflation est prévu à hauteur de 5 à 10 %.
- Le prix du carburant

Parallèlement le ralentissement de l'immobilier est constaté depuis le début de l'année, ce qui aura automatiquement une répercussion sur le CA du groupe, un renforcement de l'action commercial sur l'activité transfert d'entreprise est en cours.

Les difficultés de recrutement de professionnels du déménagement restent importantes sur le premier trimestre 2023.

De tout cela nous pensons que 2023 restera au mieux stable mais risque de ne pas pouvoir offrir les résultats de 2022.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le logiciel de planification de l'activité des filiales a été mise en place sur l'ensemble du groupe.

MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS OU AUX METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que celles qui ont présidé à l'établissement des comptes antérieurs.



GUIGARD DEVELOPPEMENT

INFORMATIONS SUR LA DECOMPOSITION DES SOLDES CLIENT ET FOURNISSEURS

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D,441-4 I

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures EMISES et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
A/ Factures concernées, par tranches de retard de paiement												
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
ACHATS TTC						257772,8						559406,65
Nombre de Factures	11	2	0	2	124	139	28	2	0	2	1	33
Montant TTC	38519	1084,08	-623,53	952,08	4047,67	43979,3	165412,59	6000	0	3124,52	16917,04	191454,15
% du total achats TTC	14,94%	0,42%	-0,24%	0,37%	1,57%	17,06%						
% du CA TTC							29,57%	1,07%	0,00%	0,56%	3,02%	34,22%
B/ Factures exclues du (A) relatives à des dettes et creances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures							13					
Montant total TTC							12066,9					
C/ délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délégalé - article L 441-6 ou L 443 1 du code de commerce)												
Délais utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours, 45 jours fin de mois le 10						comptant, 30 jours					



GUIGARD DEVELOPPEMENT

ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

1. En application des dispositions de l'article L 233-6 alinéa 1 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte :

1.1 Des prises de participation intervenues au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège social en France et représentant plus d'un vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital des dites sociétés.

Néant

1.2 Des prises de contrôles intervenues au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège social en France. (Nous vous rappelons qu'une société est considérée comme en contrôlant une autre, lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L 233-3 I du Code de Commerce)

Néant

2. En application des dispositions de l'article L 233-6 alinéa 2 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte de l'activité et des résultats :

- des filiales de la société (détention de plus de la moitié du capital – article L 233-1),
- des sociétés qu'elle contrôle au sens des dispositions de l'article L 233-3 I.

TABEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Informations financières Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quota-part du capital détenus	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brut	Net					
1. Filiales sup 50%	527 791	407 520		364 991	364 991	129 701	0	4 030 131	1 022 429	0
AGML	64 791	70 077	100,00%	1	1			820 436	564	0
SCI GUICLER	10 000	-110 429	99,90%	9 990	9 990	0		56 097	915 756	0
JLG JULLIARD	178 000	-21 922	83,15%	155 000	155 000	0		1 006 390	14 487	0
ADS	275 000	469 794	72,73%	200 000	200 000	129 701		2 147 208	91 622	0
2. Participations 10-50%	164 080	54 220		31 500	31 500	190 000	0	1 065 371	-20 744	0
ADG DGTS	64 080	1 416	49,16%	1 500	1 500	160 000	0	18 000	7 693	0
ADG83	100 000	52 804	30,00%	30 000	30 000	30 000		1 047 371	-28 437	0



APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat positif de 135.773,36 Euros

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Réserve légale	13.577 €
Report à nouveau	122.196 €
Total.....	135.773 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous signalons conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice ne comportent pas de sommes non admises dans les charges par l'administration fiscale en vertu de l'article 39.4 du même code.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé, directement ou par personnes interposées entre la société et son Président ou l'un de ses dirigeants, ou l'un de ses actionnaires disposant de plus de 10 % des droits de vote, ou s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce.

Votre Commissaire aux comptes vous rendra compte de ces conventions dans son rapport spécial.

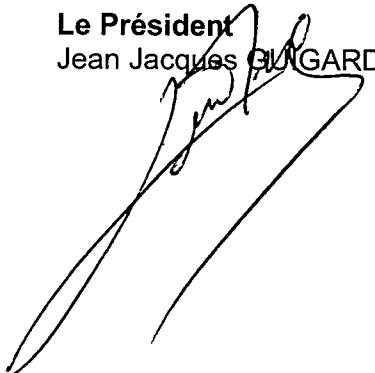
Nous vous remercions de bien vouloir approuver les conventions relatées dans ce rapport, étant précisé que les personnes concernées ne peuvent prendre part au vote et que leurs actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous indiquons qu'aucun mandat de Commissaires aux Comptes Titulaire ou suppléant n'est arrivé à expiration.

Nous vous demandons de bien vouloir émettre un vote favorable aux résolutions dont lecture va vous être faite et donner quitus de sa gestion au Président de la Société.

Le Président
Jean Jacques GUIGARD



GUIGARD DEVELOPPEMENT

GUIGARD DEVELOPPEMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de € 2.264.540
Siège Social : 9, rue Commandant Charcot 69330 MEYZIEU
439 269 218 RCS LYON

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2023**

Les actionnaires de la société GUIGARD DEVELOPPEMENT se sont réunis en Assemblée générale Ordinaire, au siège de l'entreprise, sur convocation du président selon lettre recommandée adressée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Jacques GUIGARD, en sa qualité de président de la société.

Maître François GOGUELAT, Avocat au barreau de Lyon, est désigné secrétaire.

La feuille de présence certifiée exacte par le président permet de constater que les actionnaires présent ou représentés possèdent 226.454 actions sur les 226.454 actions ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le cabinet Mazars, commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du président ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2022 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur l'avis de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.



Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le président.
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la présidence.
- Information sur les charges non fiscalement déductibles ;
- Apurement des pertes antérieures ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions.
- Questions diverses ;

La Présidente donne lecture du rapport de gestion, puis du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Puis, le président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice ne comportent pas de sommes non admises dans les charges déductibles en vertu des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 135.773,36 Euros, décide de l'affecter comme suit :

Réserve légale	13.577 €
Report à nouveau	122.196 €
Total.....	135.773 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

QUATRIEME RESOLUTION

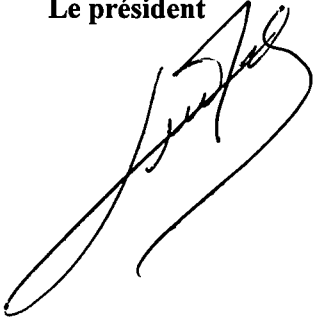
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice, et statuant sur ce rapport, approuve chacune des dites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, le secrétaire et un des associés présents.

Le président



Le secrétaire



Un associé





mazars

109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée

RCS Lyon 439 269 218

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société GUIGARD DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GUIGARD DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les modalités de comptabilisation et de valorisation des titres de participation. Nous avons vérifié l'application de ces modalités et le caractère raisonnable des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des associés dans le délai prescrit par les statuts, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

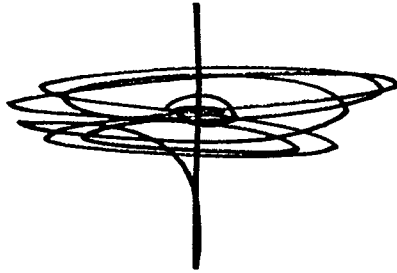
Le Commissaire aux comptes

Mazars

Lyon, le 27 juin 2023

Philippe GALOFARO

Associé



Bilan Actif

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 15/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	32 106	31 424	682	1 050
Fonds commercial	300		300	300
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	32 406	31 424	982	1 350
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	85 887	85 544	343	1 009
Autres immobilisations corporelles	104 527	98 660	5 867	9 091
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	190 414	184 205	6 209	10 100
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	396 491		396 491	396 491
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	396 491		396 491	396 491
ACTIF IMMOBILISÉ	619 311	215 629	403 682	407 941
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	960		960	
Créances clients et comptes rattachés	317 938	19 101	298 837	159 317
Autres créances	856 828		856 828	1 918 909
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 175 726	19 101	1 156 624	2 078 226
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	749 685	38 782	710 903	850 161
Disponibilités	704 437		704 437	678 581
Charges constatées d'avance	6 179		6 179	6 491
TOTAL disponibilités et divers :	1 460 301	38 782	1 421 519	1 535 233
ACTIF CIRCULANT	2 636 027	57 883	2 578 144	3 613 460
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	3 255 337	273 512	2 981 826	4 021 401
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	2 264 540	2 264 540
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	48 288	1 610 698
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	101 144	73 061
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		473 162
Report à nouveau		(1 390 742)
Résultat de l'exercice	135 773	561 651
TOTAL situation nette :	2 549 745	3 592 369
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 549 745	3 592 369
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	38 598	38 598
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	38 598	38 598
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	29 089	210 360
TOTAL dettes financières :	29 089	210 360
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 335	16 086
Dettes fiscales et sociales	308 695	163 988
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 363	
TOTAL dettes diverses :	364 393	180 074
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	393 483	390 434
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 981 826	4 021 401

Compte de Résultat (Première Partie)

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	403 728		403 728	296 676
Chiffres d'affaires nets	403 728		403 728	296 676
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			124 306	
Autres produits			78	2 035
PRODUITS D'EXPLOITATION			528 113	298 710
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			249 695	184 507
TOTAL charges externes :			249 695	184 507
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 362	3 187
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			110 940	115 138
Charges sociales			71 634	41 844
TOTAL charges de personnel :			182 574	156 982
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 259	7 099
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			156	8 890
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			4 415	15 989
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			90 440	220
CHARGES D'EXPLOITATION			533 486	360 885
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(5 373)	(62 175)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(5 373)	(62 175)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	419 683	66 283
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	419 683	66 283
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	38 782	
Intérêts et charges assimilées	28 565	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	67 347	
RÉSULTAT FINANCIER	352 336	66 283
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	346 964	4 109
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15	985 596
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	15	985 596
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		135
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		329 254
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		329 389
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	15	656 207
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	211 205	98 665
TOTAL DES PRODUITS	947 811	1 350 590
TOTAL DES CHARGES	812 038	788 939
BÉNÉFICE OU PERTE	135 773	561 651

Règles & Méthodes Comptables

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014, à jour des différents règlements.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement de l'autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés en date du 24 avril 2023 par le président

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une période de 5 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillages industriel 5 ans
- Matériel de transports 3, 4 ans
- Matériel de bureau, informatique 2, 3, 5 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participations sont valorisés aux coûts historiques d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une dépréciation est constatée par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenus.

Règles & Méthodes Comptables

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

STOCKS

NEANT

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Ces créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Les provisions pour risque et charges sont estimées en fonction des données connues à la date d'arrêté des comptes

CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice

POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

NEANT

EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Cession du bâtiment d'exploitation de notre filiale SCI GUICLER,

Arrivée au sein de la société d'une directrice technique chargée de l'amélioration de l'exploitation des filiales.

Désignation d'un directeur général

Augmentation du volume des prestations d'assistance comptable, RH, financière et informatique au profit des filiales.

Remise à plat de la gestion administrative du personnel et de son suivi des filiales sous le contrôle de la holding.

Désignation d'une directrice commerciale, chargée du développement des relations avec les groupements notamment franchiseurs, pour le compte des filiales.

Arrivée d'un commercial transfert en charge du développement de cette activité au sien des filiales.

Prise de la présidence des sociétés AGML et J.J. GUIGARD et Fils

Redéploiement sur service achat groupe, au 8 rue Sigmund FREUD, 69120 Vaulx en Velin

Mise en place d'une solution de tracing pour les véhicules

Finalisation du logiciel de planification de l'activité des filiales.

EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Prise de participation dans la société GUIVAU à hauteur de 15% du capital

Prise de la présidence des sociétés ADG et GUIVAU.

Afin de renouveler le parc véhicule du groupe, achat via crédit-bail de 3 véhicules et mise à disposition aux filiales

EFFECTIF MOYEN SUR L'EXERCICE

l'effectif moyen sur l'exercice de notre entreprise est de 3.91 équivalents temps plein

Immobilisations

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	32 406		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	32 406		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	85 887		
Installations générales, agencements et divers	7 386		
Matériel de transport	76 923		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 218		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	190 414		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	396 491		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	396 491		
TOTAL GÉNÉRAL	619 311		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			32 406	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			32 406	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			85 887	
Inst. générales, agencements et divers			7 386	
Matériel de transport			76 923	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			20 218	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			190 414	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			396 491	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			396 491	
TOTAL GÉNÉRAL			619 311	

Amortissements

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	31 056	368		31 424
TOTAL immobilisations incorporelles :	31 056	368		31 424
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	84 877	667		85 544
Inst. générales, agencements et divers	5 818	350		6 168
Matériel de transport	76 418	333		76 752
Mat. de bureau, informatique et mobil.	13 199	2 541		15 741
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	180 313	3 891		184 205

TOTAL GÉNÉRAL	211 369	4 259		215 629
----------------------	----------------	--------------	--	----------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Amortissements (suite)

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL Immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
---------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	38 598			38 598
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	38 598			38 598

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	109 133	156 38 782	90 187	19 101 38 782
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	109 133	38 937	90 187	57 883

TOTAL GÉNÉRAL	147 730	38 937	90 187	96 481
----------------------	----------------	---------------	---------------	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	12 067		12 067
Autres créances clients	305 871	305 871	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	8 857	8 857	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	847 971	847 971	
TOTAL de l'actif circulant :	1 174 766	1 162 699	12 067
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 179	6 179	
TOTAL GÉNÉRAL	1 180 945	1 168 878	12 067

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 335	54 335		
Personnel et comptes rattachés	30 541	30 541		
Sécurité sociale et autres organismes	20 683	20 683		
Impôts sur les bénéfices	211 205	211 205		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 904	43 904		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 361	2 361		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	29 089	29 089		
Autres dettes	1 363	1 363		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	393 483	393 483		

Charges à Payer

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 356
Dettes fiscales et sociales	35 840
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 120
TOTAL	47 316

Produits à Recevoir

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	114 417 493
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	114 910

Charges et Produits Constatés d'Avance

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 179	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	6 179	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du Capital Social

GUIGARD DEVELOPPEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 15/06/23
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	226454	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	226454	10

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 15/06/23
 Devise d'édition EURO

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Informations financières Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quota-part du capital détenus	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avances données par la société	Crédit d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice des	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1 Filiales sup 50%	527 791	397 520		364 991	364 991	129 701	0	4 030 131	1 022 429	
AGML	84 791	70 077	100,00%	1	1			820 436	564	
SCI GUICLER	10 000	-120 429	99,90%	9 990	9 990	0		56 097	915 756	
JLG JULLIARD	178 000	-21 922	83,15%	155 000	155 000	0		1 006 390	14 487	
ADS	275 000	469 794	72,73%	200 000	200 000	129 701		2 147 208	91 622	
2 Participations 10-50%	164 080	54 220		31 500	31 500	190 000	0	1 065 371	-20 744	
ADG DGTS	64 080	1 416	49,16%	1 500	1 500	160 000	0	18 000	7 693	
ADG83	100 000	52 804	30,00%	30 000	30 000	30 000		1 047 371	-28 437	